



Salon-de-Provence, le 05 mars 2020

Déclaration Liminaire

Madame la présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la première instance de l'année 2020, qui ne verra pas l'amélioration de service pour les personnels ... Certains le déplorent, et malheureusement d'autres s'en réjouissent !!!

FORCE OUVRIÈRE s'alarme de la gestion humaine locale des personnels pénitentiaires, tous corps confondus et nos inquiétudes sont vives. Pour preuve, des réunions et des consultations pour acter la mise en place d'un nouveau roulement pour les gradés, qui a peine quelques jours plus tard n'est déjà plus d'actualité, ainsi que des « **régularisations comptables** », qui sont de véritables sanctions pour les agents, rappelés sur leurs Repos Hebdomadaire (RH) pour participer à des formations

Mais encore :

- Des services administratifs au bord de l'explosion ... **FORCE OUVRIÈRE DEMANDE** la cessation immédiate des pressions exercées sur les personnels dès leur retour de maladie.
- Le constat que des agents soient dans l'obligation de déjeuner sur leurs postes de travail, faute de journée inexistante et complètement inventé sans aucune réflexion, contraire aux circulaires.
- Des étages planifiés délibérément sans agents, alors que vous les utilisez pour faire office de « faisant fonction » de Premier Surveillant.

Attendez-vous d'achever les personnels par vos agissements irresponsables et aux idées saugrenues ?!!

Mais aussi, lors de ce Comité Technique, il sera débattu des chartes des temps qui devront être validés mais être appliqué par vos soins,

Mais aussi, **FORCE OUVRIÈRE** voudrait aborder différents point portant sur la sécurité de notre établissement :

1. Qu'en est-il des essais Motorola hebdomadaire, la nouvelle dotation n'est pas à l'abri d'une défaillance.
2. **FO REDEMANDE** l'inventaire complet de l'outillage détenu par le groupement privé afin de le répertorier et de le marquer.



3. Le Poste de Centralisation de l'Information (PCI) est un poste de **sécurité important et fondamental** de notre établissement. Aujourd'hui ce poste est un **FOURRE-TOUT** (écran mis à la va-vite, armoire Motorola non fonctionnel, borne incendie dont nombres d'agents n'ont pas été formés).

Ce poste est devenu du grand n'importe quoi avec aucune réflexion, sans l'avis des véritables professionnels du terrain.

FO demande à repenser et à renforcer ce poste sur les horaires de pointe, avant que l'irréparable n'arrive et que le corps de direction et de commandement ne sortent les parapluies !!!

4. Aucune réflexion pour les gros mouvement de détenus, alors que **FO** a fait acter sur le Procès-verbal du précédent CT sa demande de blocage des mouvements pour le retour de l'atelier des détenus vers le bâtiment B ... à ce jour **RIEN** est fait !!!
5. Demande d'inscription des détenus pour se rendre à la bibliothèque de l'établissement, évitant ainsi des mouvements inutiles et des regroupements de détenus dans les escaliers menant au Quartier Socio-Educatif.
6. La couverture des étages doit rester une priorité.
7. Le retour de la communication dans la chaîne de commandement.
8. **Lors de la commission de discipline, des sanctions à la hauteur des faits, pour les agitateurs qui perturbent au bon fonctionnement de l'établissement.**
9. L'obligation de porter le « coupe-liens » attaché au ceinturon du surveillant d'étage et mettant à chaque instant les agents en insécurité, car c'est une arme qui est déployé en détention et qui est accessible au détenu.
Toutefois nous connaissons votre réponse, vous ne faites qu'appliquer les notes de services de la DAP, alors que dans certains établissements, certains de vos collègues ont réalisés la dangerosité de ce dispositif et ont pris les mesures nécessaires, tels que celles dont **FO** a préconisé.
Des règles que vous vous dites contraintes d'appliquer alors que vous refusez de les appliquer dans d'autres circonstances pour pouvoir « sanctionner » financièrement les agents par des régularisations comptables.

De plus, notre Organisation Syndicale demande **L'ARRÊT IMMÉDIAT** des engagements imprudent et sans limite, pris par des membres de la direction, de recevoir des détenus en audience. Ces « promesses illusoires » engendrent des conflits avec les détenus.

Madame, rappelez à vos subordonnés que nous gérons des détenus dans un établissement pénitentiaire et non pas des écoliers dans une école primaire, il existe une attitude et des gestes professionnels à adopter envers la population pénale. La « catégorie A » n'exempte pas l'agent de ses fonctions de management et n'octroie pas la science infuse, la connaissance du terrain s'acquiert par l'expérience et non pas par son appartenance au corps de direction.

Madame, nous vous informons également, qu'au sein de notre administration, un Compte Rendu Professionnel, est un outil qui permet de faire part à nos supérieurs hiérarchiques, d'un incident, d'une anomalie ou d'un fait quel qu'il soit, ce n'est en aucun cas une menace !!! Nous insistons sur le fait que la détention n'est pas un endroit facile et de tout repos, les postes tenus par les agents de détention ne sont pas une sinécure !!!

Madame, pour terminer, la position de **FORCE OUVRIÈRE** sur le retour de l'agent à la Porte d'Entrée Principale en service de nuit est clair, net et précis : **IL FAUT RÉHABILITER LE 9ÈME AGENT !!!**

**Les Membres élus
FORCE OUVRIÈRE**

